



## Aix-Marseille champion de France... en inégalité scolaire

Surprise, à dix jours de l'élection présidentielle, l'école de la République, celle de Ferry et de Buisson, n'a jamais été aussi inégalitaire!

Un rapport d'observations provisoires de la Cour des Comptes, publié par le journal Le Monde, le 13 avril 2012, montre que l'éducation en France n'est plus nationale. «L'Etat donne plus à ceux qui ont déjà plus et moins à ceux qui cumulent tous les risques de réussir moins bien». Les extraits de ces 92 pages d'observations sont accablants. En 2010, l'Etat a dépensé 47% de plus pour un élève parisien que pour un banlieusard de Créteil ou de Versailles, et 51% de plus que pour un niçois. Ce rapport confirme les études des chercheurs de Sciences-Po et du CNRS - M. Oberti, E. Préteceille et C. Rivière - sur les effets de la libéralisation de la carte scolaire, décrétée après l'élection de 2007. Dans Paris et sa banlieue, les dérogations «ont accentué la hiérarchisation des établissements». Dans leur course éperdue pour la réussite de leurs enfants, les parents sont désormais de plus en plus convaincus que les écoles ne se valent pas et que tout le monde n'est pas armé également. Pour J.M. Blanquer, le directeur général de l'enseignement scolaire au ministère Chatel, «ce compte rendu de la Cour des Comptes est totalement biaisé». Hélas, au-delà de simples querelles de chiffres, ce bilan catastrophique pose la question du pilotage politique du système éducatif.

Faire disparaître «l'inégalité d'éducation, c'est le problème du siècle et nous devons nous y attacher» affirmait J. Ferry dans son Discours sur l'égalité d'éducation. Or, en France, en 2012, l'inégalité commence dès qu'un enfant met les pieds à l'école. Pour un élève de primaire de l'académie la plus défavorisée de France métropolitaine, l'Etat dépense 2861 euros par an, 2916 euros dans l'Académie d'Aix-Marseille et 3134 euros pour un Parisien. Alors que la scolarité des enfants de 2 ans devrait être «un accélérateur de réussite pour ceux qui sont les plus éloignés des apprentissages», le rapport relève que les

«pauvres» en sont les plus écartés. Si en Seine-Saint-Denis, 0,9 % des moins de 3 ans ont une place à l'école, le taux de scolarisation est, dans notre académie, inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 13,4%, et au plus bas dans le Vaucluse.

Pour la Cour des Comptes, dans ces chiffres, «aucun élément attestant d'une politique particulière en matière de réduction des inégalités n'apparaît de manière flagrante».

F. Buisson qui, rappelons-le, favorisa la syndicalisation des enseignants, écrivait en 1869, «L'école est ce dont il faut s'occuper si on veut avoir l'avenir pour soi. Si vous avez à cœur que le progrès se continue, si vous ne vous figurez pas qu'après avoir atteint un niveau élevé, il faut se reposer et en rester là, faites que vos enfants respirent à pleins poumons, à l'école comme dans la famille, l'air de la République. Faites les parler beaucoup et de bonne heure de droits et de devoirs, de patrie et d'humanité, de liberté, d'égalité et de solidarité humaine».

«La nouvelle école capitaliste», basée sur l'évaluation des élèves et la mise en concurrence des personnels, en supprimant les postes et en baissant de façon inégalitaire les moyens accordés à l'école, n'a fait que renforcer les inégalités scolaires.

